





## Avis de proposition d'amendement des règlements de redevances d'aménagement scolaires de :

Ottawa-Carleton District School Board (OCDSB); Ottawa Catholic School Board (OCSB) et Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO)

**PRENEZ NOTE** que le OCDSB, le OCSB et le CEPEO proposent de modifier les règlements de redevances d'aménagement scolaires (RAS) en vertu du Règl. de l'Ont. 55/19 publié le 29 mars 2019. Les propositions d'amendements des règlements seront considérées au cours des réunions publiques des conseils scolaires suivants :

- 18 juin 2109 (19h30) et 24 juin 2019 (19h30), le OCDSB considérera amender le règlement des redevances d'aménagement scolaires 01-2019 du OCDSB adopté le 26 mars 2019 et imposé le 1<sup>er</sup> avril 2019 et;
- 15 mai 2019 (19h30), le OCSB considéra amender le règlement des redevances d'aménagement scolaires 01-2019 du OCSB adopté le 26 mars 2019 et imposé le 1<sup>er</sup> avril 2019 et;
- 28 mai 2019 (19h00), le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario considérera amender son règlement de redevances d'aménagement scolaires 01-2019-RAS-OTTAWA adopté le 26 mars 2019 et imposé le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Les règlements adoptés continueront d'avoir une durée de cinq (5) ans à moins d'être abrogés ou révoqués plus tôt. Les propositions d'amendement des règlements augmenteront les taux sur les développements résidentiels et non résidentiels, comme indiqué ci-dessous. Le changement est dû à la promulgation du Règl. 55/19 qui permet des augmentations annuelles des taux des RAS pour les conseils scolaires qualifiés.

		Taux en vigueurs des Règlements (Dates des taux de chaque conseil scolaire suivant)	(Dates des taux de	Année 2 Taux proposés (Dates des taux de chaque conseil scolaire suivant)	Année 3 Taux proposés (Dates des taux de chaque conseil scolaire suivant)	Année 4 Taux proposés (Dates des taux de chaque conseil scolaire suivant)	Année 5 Taux proposés (Dates des taux de chaque conseil scolaire suivant)
Ottawa-Carleton District School Board		1 er avril 2019 - 28 juin 2019	29 juin 2019 - 31 mars 2020	1 <sup>er</sup> avril 2020 - 31 mars 2021 1 <sup>er</sup> avril 2021 - 31 mars 2024			
Taux des RAS résidentielles par unité de logement		723 \$	787 \$	787 \$	787 \$		
Taux des RAS non-résidentielles par pied carré de SPHOB		0,52 \$	0,55 \$	0,57 \$	0,58 \$		
Contact au OCDSB: M. Ian Baxter, Assistant Manager of Planning, (613) 721-1820 poste 8439 ian.baxter@ocdsb.ca							
Ottawa Catholic School Board		1 er avril 2019 - 18 mai 2019	19 mai 2019 - 31 mars 2020	1 <sup>er</sup> avril 2020 - 31 mars 2024			
Taux des RAS résidentielles par unité de logement		466 \$	499 \$	499 \$			
Taux des RAS non-résidentielles par pied carré de SPHOB		0,34 \$	0,36 \$	0,37 \$			
Contact au OCSB: M. Ken Kary, Manager of Planning & Construction, (613) 224-4455 poste 2304 ken.kary@ocsb.ca							
Conseil des écoles catholiques du Centre-Est		1 ° avril 2019 - 31 mars 2024					
Taux des RAS résidentielles par unité de logement		668\$					
Taux des RAS non-résidentielles par pied carré de SPHOB		0,49 \$					
Contact au CECCE: Mme Karolyn Bois, Planificatrice	en immob	ilisations, (613) 746-3362 bois	k@ecolecatholique.ca				
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario		1 er avril 2019 - 1 er juin 2019	2 juin 2019 - 31 mars 2020	1er avril 2020 - 31 mars 2021	1 er avril 2021 - 31 mars 2022	1 er avril 2022 - 31 mars 2023	1 <sup>er</sup> avril 2023 - 31 mars 2024
Taux des RAS résidentielles par unité de logement		423 \$	723 \$	784 \$	784 \$	784 \$	784 \$
Taux des RAS non-résidentielles par pied carré de SPHOB		0,22 \$	0,23 \$	0,24 \$	0,25 \$	0,27 \$	0,28 \$
Contact au CEPEO: M. Pierre Tétrault, Gestionnaire sénior de la planification, (613) 742-8960 poste 2100 pierre.tetrault@cepeo.on.ca							
AVAIL LA DELIVITATION DE L'ENTITO DE	Res Non-Res	2 280 \$ 1,57 \$	2 677 \$ 1,63 \$	2 738 \$ 1,67 \$	2 738 \$ 1,69 \$	2 738 \$ 1,71 \$	2 738 \$ 1,72 \$

Des redevances d'aménagement scolaires s'appliquent à tous les terrains qui seront aménagés et réaménagés de la ville d'Ottawa, à l'exception des types d'aménagements expressément exemptés par chaque conseil scolaire dans leurs règlements respectifs. Par conséquent, une carte indiquant l'emplacement des terrains touchés par les règlements n'est pas fournie dans le présent avis.

Un exemplaire de chaque proposition d'amendement de règlement, l'étude préliminaire des RAS 2019 préparée en lien avec le règlement adopté, ainsi que des informations concernant la proposition d'amendement, sont disponibles pour examen au bureau de chaque conseil scolaire (adresses indiquées ci-dessus), pendant les heures régulières de bureau entre 8h30 et 16h30, du lundi au vendredi, ainsi que sur le site Web de chaque conseil mentionné ci-dessus.

Un conseil scolaire n'est pas tenu de donner dans le futur un avis d'amendement du règlement administratif à une personne ou à un organisme autre que certains greffiers de municipalités ou secrétaires de conseils scolaires, à moins que cette personne ou cet organisme en fasse la demande écrite au secrétaire du conseil pour obtenir un avis de toute modification du règlement des RAS en lui fournissant une adresse de retour. Les conseils apprécieraient de recevoir toutes les soumissions écrites sur les demandes de proposition d'amendement de règlements avant leurs réunions respectives, afin qu'elles puissent être distribuées aux membres du Conseil lors de la préparation de l'ordre du jour avant la réunion. Si une personne souhaite s'adresser au Conseil lors de la réunion, elle est priée d'en informer le Conseil à l'avance. Toutes les soumissions reçues par écrit et les opinions exprimées lors de la réunion seront examinées avant que chaque conseil ne décide d'amender leur règlement. Enfin, toute question concernant le règlement de chaque conseil ou son application peut être adressée au personnel du conseil indiqué dans le tableau ci-dessus.

Camille Williams-Taylor, Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière, Ottawa-Carleton District School Board Denise Andre, Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière, Ottawa Catholic School Board Edith Dumont, Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario